



Ensemble, **LUTTONS**
contre l'**EXCLUSION**

BILAN SOCIAL **DU PERSONNEL**

• **2023** •

www.club-prevention.fr





• 2023 EN QUELQUES CHIFFRES •

94
SALARIÉS
au 31/12/2023

35
BÉNÉVOLES
au 31/12/2023

8
RÉSEAUX

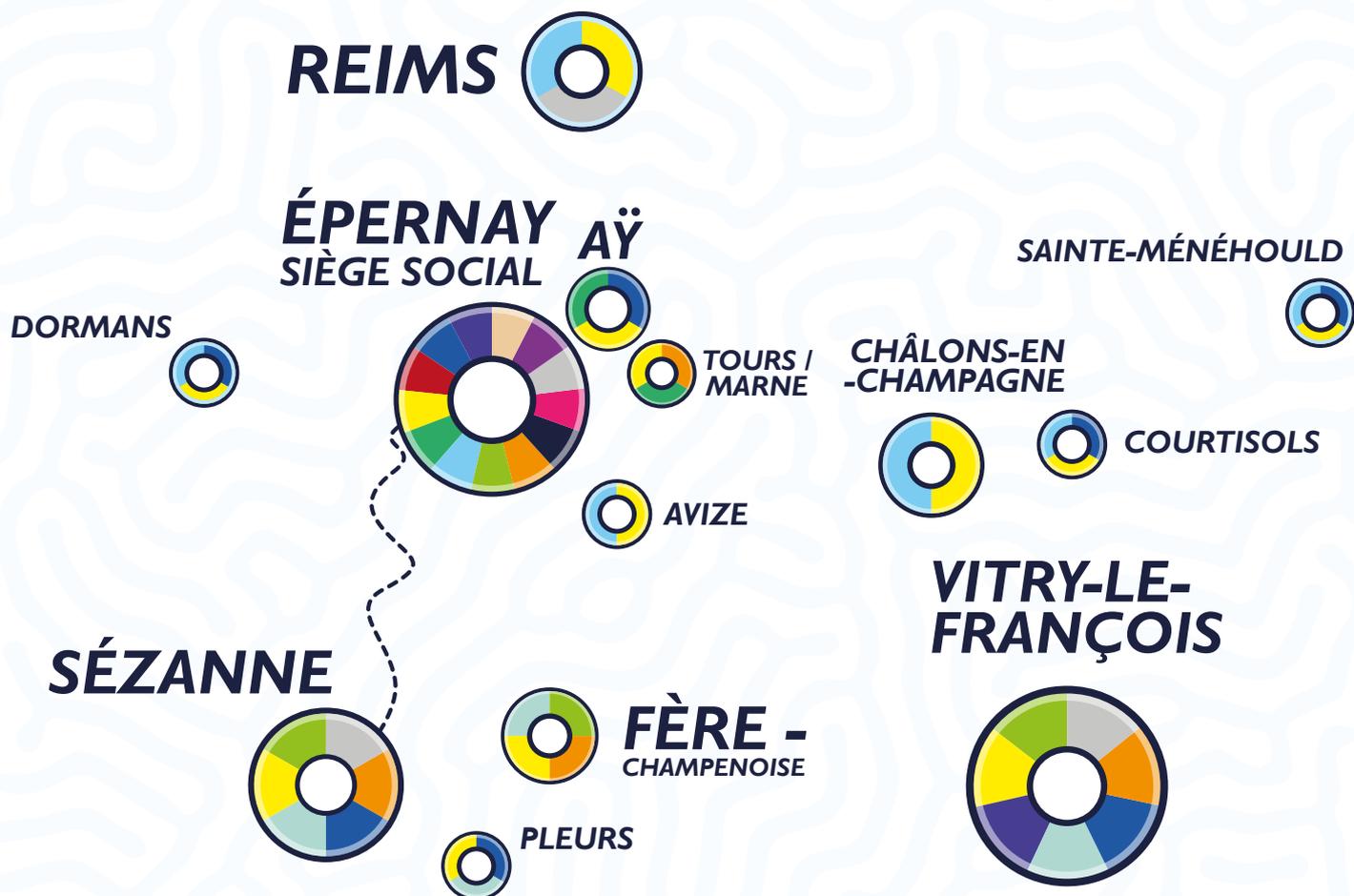
46
PARTENAIRES

1
SERVICE CIVIQUE
POUR 7 POSTES

17
ADMINISTRATEURS

20
STAGIAIRES

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS ET DES FONCTIONS-SUPPORT PAR TERRITOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2023



LES ACTIVITÉS ET LES FONCTIONS-SUPPORT

- | | | | |
|--|---|---|--|
|  | PRÉVENTION SPÉCIALISÉE |  | GESTION LOCATIVE ADAPTÉE (GLA) |
|  | HÉBERGEMENT NORD DEP. |  | FONCTIONS-SUPPORT - ADMINISTRATIF |
|  | LOGEMENT |  | FONCTIONS-SUPPORT - COMPTABILITÉ |
|  | HÉBERGEMENT SUD DEP. |  | FONCTIONS-SUPPORT - R. H. |
|  | ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES |  | FONCTIONS-SUPPORT - PSYCHOLOGUE |
|  | ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES UKRAINE |  | FONCTIONS-SUPPORT - GESTION PATRIMOINE + TECHNIQUE |
|  | VENDANGES PARTAGÉES |  | NAVETTES |
|  | SOLIDAIRES FACE À L'EMPLOI
PLATEFORME EMPLOI VENDANGES | | |

BILAN SOCIAL DU PERSONNEL

<i>Effectifs, Sexe et Âge des salariés</i>	<i>p 04</i>
<i>Départs des CDI, Rotations, Ancienneté et CDD</i>	<i>p 05</i>
<i>Qualifications et Formations professionnelles</i>	<i>p 06</i>
<i>Temps plein - Temps partiel et Absentéisme</i>	<i>p 07</i>
<i>Travailleurs Handicapés, Octime et Accords d'entreprise applicables</i>	<i>p 08</i>
<i>Conseil Social et Économique</i>	<i>p 09</i>
<i>Index égalité Homme/Femme</i>	<i>p 10</i>
Annexes	
<i>Organigramme</i>	<i>p 11</i>
<i>Intitulé des formations 1/3</i>	<i>p 12</i>
<i>Intitulé des formations 2/3</i>	<i>p 13</i>
<i>Intitulé des formations 3/3</i>	<i>p 14</i>



EFFECTIFS, SEXE ET ÂGE DES SALARIÉS

94 salariés
28 hommes - 66 femmes
Moyenne d'âge : 38 ans



Emplois aidés :
13 contrats aidés sur l'année 2023 (**14%**).

Répartition des 13 Emplois aidés :

0 contrat aidé en **CDI**
13 contrats aidés en **CDD**

Emploi Franc (CDD)	1
Adulte - Relais (CDD)	3
Parcours Emploi Compétences (CDD)	6
Apprentissage (CDD)	3



Répartition hommes - femmes des 94 salariés :

	H	F
Cadre	4	8
Direction	1	1
Encadrement Éducatif	1	5
Fonctions Supports	2	2
Non Cadre	24	58
Fonctions Supports	2	5
Hébergement Nord Département	2	13
Hébergement Sud Département	4	8
Logement	2	16
Prévention Sp. & Insertion Pro.	9	8
Gestion Locative Adaptée	5	8
Cadre	4%	9%
Non Cadre	26%	62%

Par Sexe **30%** **70%**

Retrouvez sur cette page une présentation des effectifs de l'association, du sexe et de l'âge des salariés ainsi que la répartition des Équivalents Temps Plein (ETP).

Effectifs des salariés :

Effectif au 31/12/2023 par service et CSP **94**

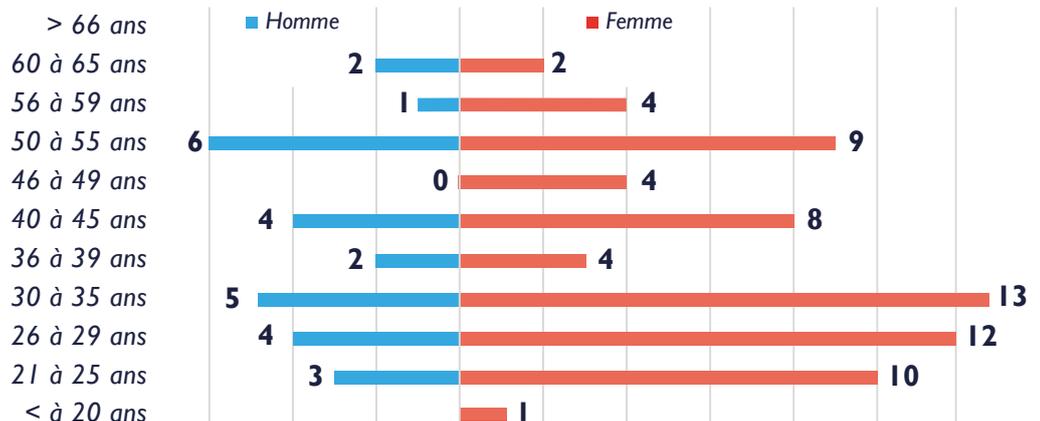
	CDI	CDD	dont contrats aidés	Total	Représentation par CSP
Cadre	12	0	0	12	13%
Direction	2	-	-	2	
Encadrement éducatif	6	-	-	6	
Fonctions Support	4	-	-	4	
Non Cadre	66	16	13	82	87%
Fonctions Support	6	1	1	7	
Hébergement Nord Département	12	3	2	15	
Hébergement Sud Département	10	2	2	12	
Logement	15	3	2	18	
Prévention Spécialisée et Insertion Pro.	11	6	5	17	
Gestion Locative Adaptée	12	1	1	13	
Total	78	16	13	94	
Répartition par type de contrat (en %)	83%	17%	14%		

Effectif en ETP au 31/12/2023 par service et CSP **92,34 ETP**

	CDI	CDD	dont contrats aidés	Total	Représentation par CSP
Cadre	12	-	-	12	13%
Direction	2	-	-	2	
Encadrement éducatif	6	-	-	6	
Fonctions Support	4	-	-	4	
Non Cadre	64,73	15,61	13	80,34	87%
Fonctions Support	6	1	2	7	
Hébergement Nord Département	12	3	2	15	
Hébergement Sud Département	10	2	2	12	
Logement	15	3	2	18	
Prévention Spécialisée et Insertion Pro.	10,80	5,61	5	16,41	
Gestion Locative Adaptée	10,93	1	1	11,93	
Total	76,73	15,61	13,00	92,34	
Répartition par type de contrat	83%	17%	14%		



Âge des salariés :



DÉPARTS DES CDI, ROTATIONS, ANCIENNETÉ ET CDD



78 salariés en CDI
16 salariés en CDD



Taux de rotation
des CDI sur 3 ans :

2021

Effectif moyen **65**
Départs CDI **9**
Taux de Rotation **13,8%**

2022

Effectif moyen **66**
Départs CDI **16**
Taux de Rotation **24,2%**

2023

Effectif moyen **75**
Départs CDI **9**
Taux de Rotation **12%**



Répartition salariés
en CDD par service :

	Nombre
Cadre	0
Non Cadre	16
Support	1
Hébergement Nord Département	3
Hébergement Sud Département	2
Logement	3
Prévention Spécialisée & Insertion Pro.	6
Gestion Locative Adaptée	1

au 31/12/2023

En 2023, l'association comptait 78 salariés en CDI pour 76,73 Équivalents Temps Plein (ETP).
7 salariés en CDI ont quitté l'association en 2023.

Départs des CDI sur les 3 dernières années :

	Démission	FPE* salarié	FPE* employeur	Licenciement	Rupture Conventionnelle	Retraite	Décès	Total
2021	3	-	-	1	5	-	-	9
2022	7	3	1	1	3	1	-	16
2023	7	-	-	1	1	-	-	9

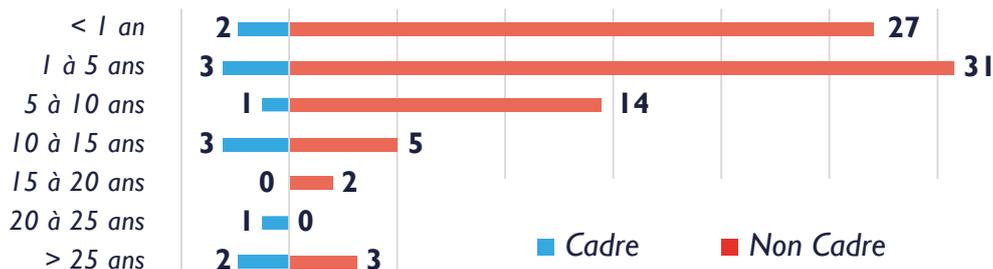
*FPE : Fin de Période d'Essai

Départs des CDI par ancienneté, en 2023 :

	Démission	FPE salarié	FPE employeur	Licenciement	Rupture Conventionnelle	Retraite	Décès	Total
2023	7	-	-	1	1	-	-	9
Ancienneté								
< 2 mois								-
2 à 6 mois								-
7 à 12 mois								-
1 à 2 ans	4			1				5
2 à 4 ans								-
4 ans et +	3				1			4



Répartition de l'ancienneté par Catégorie Socio Professionnelle :



Entrées des CDD par CSP, service et recours en 2023 :

	Nombre	Recours			
		Remplacement	Accroissement	Contrat aidé	Apprentissage
Cadre	18	0	1	12	5
<i>Encadrement éducatif</i>					
Non Cadre	18	0	1	12	5
<i>Fonctions Support</i>	3		1		2
<i>Hébergement Nord Département</i>	2			1	1
<i>Hébergement Sud Département</i>	2			2	
<i>Logement</i>	1			1	
<i>Prévention Spécialisée et Insertion Pro.</i>	7			7	
<i>Gestion Locative Adaptée</i>	3			1	2
Total CDD sur l'année 2023	18	0	1	12	5

Fin des CDD par CSP, service et motif :

	Nombre	Motif		
		Fin de contrat	Fin Période Essai	Démission
Cadre				
-				
Non Cadre	6	4	1	1
<i>Fonctions Support</i>	2	1		1
<i>Prévention Spécialisée et Insertion Pro.</i>	2	2		
<i>Gestion Locative Adaptée</i>	2	1	1	
Total CDD sur l'année 2023	6	4	1	1

QUALIFICATIONS ET FORMATIONS PROFESSIONNELLES



Niveau de formation :

Cadre

- 0 de niveau 3 (ancien V)
- 1 de niveau 4 (ancien IV)
- 1 de niveau 5 (ancien III)
- 9 de niveau 6 (ancien II)
- 1 de niveau 7 (ancien I)

Non Cadre

- 24 de niveau 3 (ancien V)
- 13 de niveau 4 (ancien IV)
- 6 de niveau 5 (ancien III)
- 37 de niveau 6 (ancien II)
- 2 de niveau 7 (ancien I)



Nombre d'heures de formation professionnelle réalisées sur les 3 dernières années :

2021

Nombre d'heures **2217**

2022

Nombre d'heures **1370,5**

2023

Nombre d'heures **1273,75**

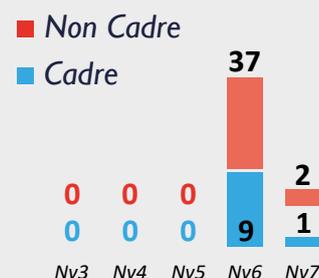
Niveau de formation des salariés en CDI par CSP et service :

	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Niveau 7
Cadre	0	1	1	9	1
Direction				2	
Encadrement éducatif				5	1
Fonctions Support		1	1	2	
Non Cadre	24	13	6	37	2
Fonctions Support	1	3	1	2	
Hébergement Nord Département	3	3	2	6	1
Hébergement Sud Département	5	1		6	
Logement	2			17	
Prévention Spécialisée & Insertion Pro.	5	3	2	5	1
Gestion Locative Adaptée	8	3	1	1	
Total	24	14	7	46	3

Barème des niveaux de formation :

Années après le BAC	Titre du Diplôme	Niveau de diplôme
-	CAP - BEP	3 (ancien V)
Bac	Baccalauréat	4 (ancien IV)
Bac +2	DEUG, BTS, DUT, DEUST	5 (ancien III)
Bac +3	Licence, licence pro.	6 (ancien II)
Bac +4	Maîtrise, master I	6 (ancien II)
Bac +5	Master, DEA, DESS, DI	7 (ancien I)
Bac +8	Doctorat, habilitation à diriger des recherches	8 (ancien I)

Répartition du niveau de formation par CSP pour les salarié(e)s CDI :



Taux d'investissement dans la Formation :

Minimum : **2,30%**

Investissement 2023 : **2,30%** (Investissement 2022 : **2,30%**)

Formations réalisées par service (détails en annexes pages 12-13) :

légende	Type de la formation
1	Obligatoire
32	Non-obligatoire : Développement des compétences
56	Non-obligatoire : Maintien dans l'emploi

Intitulé de Formation (légende)	Cadre			Non Cadre						Total
	Direction	Encadrement éducatif	Fonctions Support	Fonctions Support	Hébergement Nord Département	Hébergement Sud Département	Logement	Prévention Spé. & Insertion Pro.	Gestion Locative Adaptée	
1	1	3	2	4	27	18	22	4	8	89
2		1	1	2	14	5	4	2	3	32
3	1	2	1	2	13	13	18	2	4	56

En nombre de personnes formées **64** correspond à 68% des salariés

TEMPS PLEIN, TEMPS PARTIEL ET ABSENTÉISME



Répartition temps Complètes (C) & temps Partiels (P) des 84 CDI :

	C	P
Cadre	12	0
Direction	2	-
Encadrement Éducatif	6	-
Fonctions Support	4	-
Non Cadre	66	3
Fonctions Support	6	-
Hébergement Nord Département	12	-
Hébergement Sud Département	10	-
Logement	15	-
Prévention Spécialisée & Insertion Pro.	11	-
Gestion Locative Adaptée	12	3
Total	78	3



1782 jours d'absence soit 8,41 ETP

Durée des contrats CDI au 31/12/2023 par niveau, CSP et service :

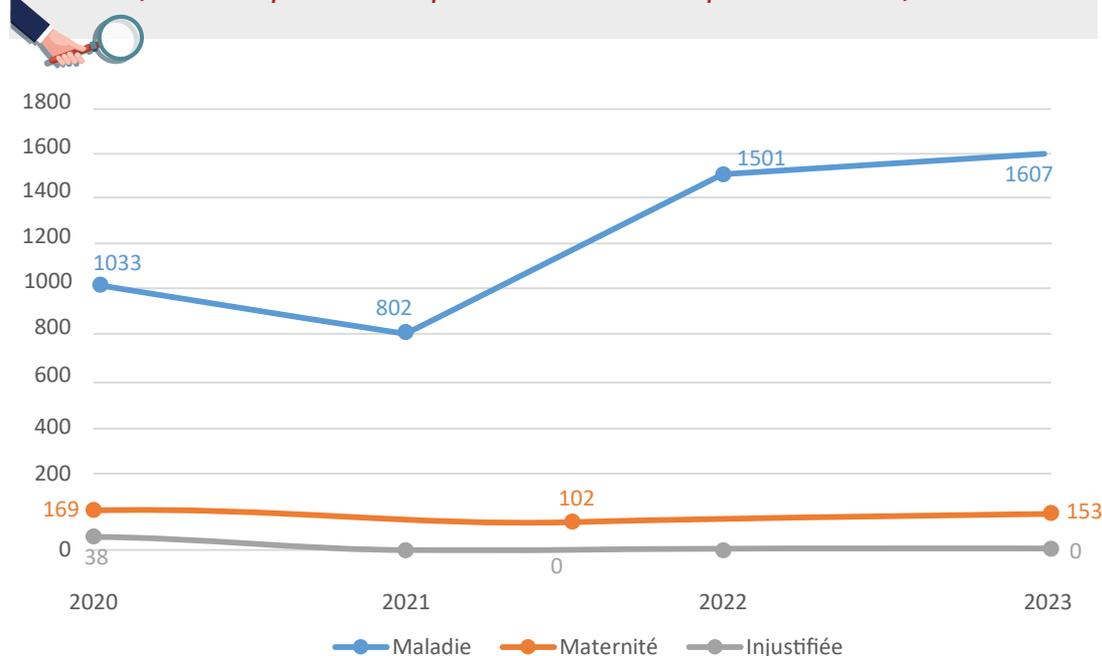
	T. Complet	T. Partiel	à 33%	à 76%	à 80%
Cadre	12	0	0	0	0
Direction	2				
Encadrement éducatif	6				
Fonctions Support	4				
Non Cadre	66	3	1	0	2
Fonctions Support	6				
Hébergement Nord Département	12				
Hébergement Sud Département	10				
Logement	15				
Prévention Spécialisée & Insertion Pro.	11				
Gestion Locative Adaptée	12	3	1		2
Total	78	3	1	0	2

Absentéisme des CDI en jours par CSP :

	Maladie	Maternité	Injustifié	Total
Cadre	36	0	0	36
Non Cadre	1575	175	0	1746
Total	1607	175	0	1782
ETP	7,58	0,83	0,00	8,41

Évolution de l'absentéisme des CDI en jours sur 3 ans :

Attention, ces données prennent en compte les isolements COVID-19 pour les années 2020, 2021 et 2022



	Maladie	Maternité	Injustifié	Total	ETP
2020	1033	169	38	1240	5,85
2021	802	102	0	904	4,26
2022	1501	153	0	1654	7,80
2023	1607	175	0	1782	8,41

Pour l'année 2023, il y a 4 salariés en maladie longue durée ce qui représente 887 jours. En excluant ces 4 salariés du comptage, nous obtenons 720 jours de maladie sur 2023

COUP D'OEIL



Emploi de travailleurs handicapés :

2023

Nombre d'ETP

5

Obligation légale (6%)

4

Taux d'Emploi

6,9%

Sur l'année 2023, nous avons employé 6,9% de salariés possédant la Reconnaissance de Travailleur Handicapé, par rapport à notre obligation légale de 6%.

TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Depuis le 1er janvier 2020, tous les employeurs privés et publics doivent déclarer mensuellement les travailleurs handicapés qu'ils emploient, mais seuls les employeurs de 20 salariés et plus sont soumis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés à hauteur de 6 % du total de leur effectif.

L'enjeu est de permettre aux bénéficiaires de cette obligation d'accéder à l'emploi, de s'y maintenir et d'y évoluer comme n'importe quel autre travailleur.

En quoi consiste cette obligation ?



L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) est un dispositif qui incite les employeurs privés et publics de 20 salariés et plus à embaucher des travailleurs handicapés à hauteur de 6 % du total de leur effectif.

Chaque année, les employeurs effectuent une déclaration d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH). Cette déclaration permet de déterminer leur taux d'emploi. Si le taux d'emploi de 6 % n'est pas atteint, l'employeur doit s'acquitter d'une contribution annuelle. Le montant de cette contribution est destiné aux deux organismes chargés de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées :

- l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph), pour le secteur privé ;
- le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (Fiphfp).

Au-delà de l'emploi direct de travailleurs handicapés, les employeurs peuvent engager un certain nombre d'actions pour favoriser l'emploi des personnes handicapées. Les dépenses liées à ces actions sont prises en compte dans le calcul de la contribution annuelle.

COUP D'OEIL



OCTIME

Depuis le 1er avril 2021, l'association a mis en place une solution informatique de Gestion des Temps et des Absences (GTA) grâce au logiciel OCTIME. Ce développement s'inscrit dans la volonté de l'association de mettre en place un Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH).

COUP D'OEIL



ACCORDS D'ENTREPRISE APPLICABLES

- 1999** : Accord relatif à l'Aménagement et à la Réduction du Temps de Travail (35 heures)
- 2001** : Avenant à l'Accord relatif à l'Aménagement et à la Réduction du Temps de Travail (35 heures)
- 2012** : Accord collectif relatif à la mise en place du Compte Epargne Temps
- 2021** : Accord relatif au Forfait Annuel en Jours
- 2022** : Changement de la complémentaire santé pour augmenter les garanties proposées
- 2023** : Accord sur la mise en place du télétravail

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE



Billetterie à prix avantageux :

Cinéma



Gaumont Reims
CGR Châlons-e-C
Le Palace Épernay

Piscine



UCA Reims
Bulléo Épernay

Parcs et Zoo



Astérix
Nigloland
Walygator
Disneyland Paris
Le Zoo d'Amnéville

Achats divers



Parfums et cosmétiques
Chocolats Jeff de Bruges

Temps forts !

Barbecue
et un Arbre de Noël
avec repas

Le comité social et économique (CSE) est l'instance de représentation du personnel dans l'entreprise. Le CSE doit être mis en place dans les entreprises de plus de 11 salariés. Les membres du CSE sont élus par les salariés de l'entreprise pour une durée maximale de 4 ans.



Composition :

Le CSE est composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier mais aussi de 3 membres titulaires non cadres (dont font partis le secrétaire et le trésorier) et d'un membre titulaire cadre, ainsi que de deux membres suppléants non cadres pour un membre suppléant cadre.

Les réunions :

6 réunions sur l'année : 5 réunions ordinaires et 1 réunion extraordinaire

Réunion Ordinaire :

11 mai 2023

4 juillet 2023

09 septembre 2023

09 novembre 2023

21 décembre 2023

Réunion Extraordinaire :

19 juillet 2023 : Vendanges Partagées 2023

Les avantages :



En 2023, **39** salariés ont utilisé la billetterie, **70** salariés ont bénéficié des cartes de Noël et environ **35** enfants ont bénéficié de la carte cadeau de Noël.

Mais aussi

- Carte cadeau de 50 € donnée pour les mariages, PACS, naissances, retraites
- Billetterie à prix réduits sur les activités culturelles

INDEX ÉGALITÉ HOMME/FEMME



Index Homme
Femme

2021

Résultat : 90 / 100

2022

Résultat : 91 / 100

2023

Résultat : 91 / 100

L'index d'égalité Femme - Homme est un indicateur qui a pour objectif de mettre fin aux inégalités professionnelles.

Grâce à cet index, l'Association peut mesurer les écarts de rémunération, de taux de promotion ou d'augmentation entre les sexes et mettre en lumière les disparités afin d'y remédier.



INDEX H/F 2022

Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes	36 / 40 points
Indicateur écart de taux d'augmentation et de promotion individuelles entre les femmes et les hommes	35 / 35 points
Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé de maternité	15 / 15 points
Indicateur nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations	5 / 10 points
RÉSULTAT DE L'INDEX	91 / 100 points

INDEX H/F 2023

Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes	36 / 40 points
Indicateur écart de taux d'augmentation et de promotion individuelles entre les femmes et les hommes	35 / 35 points
Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé de maternité	15 / 15 points
Indicateur nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations	5 / 10 points
RÉSULTAT DE L'INDEX	91 / 100 points

INVESTISSEMENTS

Investissement pour l'amélioration de la qualité de vie au travail :

Matériel
informatique



BUDGET 27247€

Matériel
téléphonie



BUDGET 2801€

Maintenance
informatique



BUDGET 9177€





C-A
PRÉSIDENTE

★
DIRECTEUR

★
DIRECTRICE ADJOINTE

DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTION OPÉRATIONNELLE

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

★
**CHEFFE DE SERVICE
HEBERGEMENT NORD**
+12 professionnels

DISPOSITIFS CONCERNÉS :
Centre provisoire d'hébergement (CPH)
Hébergement d'urgence (HU) ; HU Jeunes (HUJ)
HU Personne victime de violences (PVV)
HU SAS ; HU demandeurs d'asile (HUDA)
Pass logement Jeunes (PLJ)
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)

★
**CHEFFE DE SERVICE
HEBERGEMENT SUD**
+10 professionnels

DISPOSITIFS CONCERNÉS :
Centre provisoire d'hébergement (CPH)
hébergement d'urgence (HU) ; HU Jeunes (HUJ)
HU Personne victime de violences (PVV)
HU demandeurs d'asile (HUDA)
Allocation logement temporaire (ALT)
ALT Placement Extérieur (ALT-PE)
Accueil Mère-Enfant (AME)

★
**CHEFFE DE SERVICE
LOGEMENT DÉPARTEMENT**
+14 professionnels

DISPOSITIFS CONCERNÉS :
Baït glissant (BG) ; Colocation ; LoJ/Toit
Accompagnement Social Lié au Logement (ASLJ)
Action Logement (AL) ; APRIL Reims – Épernay
Accompagnement réfugiés
Intermédiation Locative (IML) ; IML Ukraine
Intervention Sociale en Gendarmerie (ISG)

GESTION LOCATIVE ADAPTÉE

★
**CHEFFE DE SERVICE
GESTION LOCATIVE ADAPTÉE**

GESTION RÉSIDENCES SOCIALES
PENSION DE FAMILLE NORD
4 PROFESSIONNELS

PENSION DE FAMILLE
RÉSIDENCE ACCUEIL SUD
2 PROFESSIONNELS

GESTION TECHNIQUE
SERVICE TECHNIQUE
3 PROFESSIONNELS

INTENDANCE
2 PROFESSIONNELS

ENTRETIEN
1 PROFESSIONNEL

AUTO-RÉHABILITATION ACC.
1 PROFESSIONNEL

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE et INSERTION PROFESSIONNELLE

★
**CHEF DE SERVICE
PRÉVENTION ET INSERTION PRO.**

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
ACCOMPAGNEMENT GLOBAL
ARPENTAGE
5 PROFESSIONNELS

PÔLE PÉDAGOGIQUE ET CITOY.
ACC. À LA SCOLARITÉ
1 COORDINATRICE
1 PROFESSIONNEL
6 TUTEURS

ATELIERS SOCIO-LINGUIS.
1 COORDINATRICE
36 BÉNÉVOLES

PÔLE INSERTION PRO.
CHANTIER ÉDUCATIF
1 PROFESSIONNEL

CEJ-JR
3 PROFESSIONNELS

SFAE
1 PROFESSIONNEL

MOBILITÉ (NAVETTES)
3 PROFESSIONNELS

FONCTIONS SUPPORTS

ADMINISTRATIF – COM.

★
ASSISTANTE DE DIRECTION
5 PROFESSIONNELS

COMPTABILITÉ – FINANCES
★
RESPONSABLE COMPTABILITÉ
2 PROFESSIONNELS

RESSOURCES HUMAINES
★
**RESPONSABLE
RESSOURCES HUMAINES** +
1 CONTRAT D'APPRENTISSAGE

INNOVATION
PROJET – QUALITÉ

★
CHARGÉ DE PROJET – QUALITÉ

GESTION LOCATIVE

★
**CHARGÉE DE MISSION
PATRIMOINE IMMOBILIER**

INTITULÉ DES FORMATIONS 1/3

Association Agréée des Professionnes de Santé (AAPS)

Accompagnement au sevrage tabac : prise en charge et outils pratiques pour l'aide à l'arrêt du tabac
La sensibilisation et l'approche au repérage de la crise suicidaire en lien avec les addictions

Réseau Addiction et précarité de Champagne-Ardenne - ADDICA

ADDICA PARTIE 2 de la sensibilisation et l'approche au repérage de la crise suicidaire en lien avec les addictions :
étude de cas pratique avec des mises en situation
Formation "Que sont les cannabinoïdes de synthèse ? Quelles sont les conséquences pour les consommateurs ?"

Agence Départementale d'Information sur le Logement - ADIL

Procédure d'expulsion

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - ANCT

Cycle médiation sociale

Apprendre à communiquer - APCOMM

Initiation à l'approche active

Association Régionale d'Études, de Thérapies, d'Aide aux Familles et d'Actions de Formation - ARETAF

L'approche systémique
Sensibilisation à l'approche systémique

Association l'Amitié

Premiers Secours en Santé Mentale

Banque Alimentaire

Hygiène et sécurité alimentaire TASA

Banque de France

2ème flash de l'EDUCFI

Caisse Primaire d'Assurance Maladie - CPAM

Partenaires et CPAM51 : « Ensemble, restons connectés »
Webinaire CPAM - L'aide médicale d'Etat (AME)
webinaire de la CPAM
Webinaire espace partenaire

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations Grand Est - CREA Grand-Est

Coordination d'équipe

Centre Ressources pour Intervenants d'Auteurs de Violences Sexuelles - CRIAVS

Lutte contre la prostitution des mineur(e)s

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations - DDETSPP

Formation Santé mentale DIPLP - Marne

Double Hélice

L'attachement en psychothérapie de l'adulte

Duduchothèque

Valeurs de la République et Laïcité

INTITULÉ DES FORMATIONS 2/3

Éducation économique, budgétaire et Financière - EDUCFI

Logement et procédure de surendettement

Équipe Pluridisciplinaire d'Évaluation - EPE

Formation à l'écoute active

Journée départementale sur le handicap

Fédération des Acteurs de la Solidarité Grand-Est - FASE Grand-Est

Commission régionale AHI

Commission régionale Asile

Formation accès aux soins

Formation inclusion financière

Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement - FAPIL

Aide aux personnes et recommandations à leur donner concernant leur contrat d'énergie

L'accès aux droits sociaux des personnes étrangères

Le contrat au service de l'accompagnement

Gendarmerie

Femmes Victimes de Violences Conjugales (FVVC) - Gendarmerie (dépôt de plainte, prise en charge, accompagnement psy..)

Violences conjugales : la procédure et la plainte

Groupement d'Intérêt Public - GIP

Les bases du métier de médiateur social

Go Formation

Habilitation Électrique Non Électricien BEman-BS

HC Training

Gestion des conflits

Information sur le Développement, l'Environnement et l'Aménagement Local Collaboratif - IdealCO

Logement et Protection de l'enfance : quels liens, quels enjeux ?

Info Jeunes Grand-Est

Jeux d'argent, paris sportifs et jeux de hasard : sensibiliser et prévenir les pratiques addictives

Initiales

Formation Valeurs de la République et Laïcité à Saint-Dizier

Formation Valeurs de la République et Laïcité à Vitry-le-François

Interne

Foyer Soft

Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé - IREPS

Atelier Mieux répondre aux appels à projet parentalité octobre 2023

Répondre aux appels à projets : aide à l'écriture des projets

INTITULÉ DES FORMATIONS 3/3

Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne - IRTS de Champagne-Ardenne

Engager ses émotions dans la relation d'aide
Le secret professionnel, la confidentialité et le secret partagé

Justice

Présentation PE 360 aux partenaires des structures PE

L'Orspere-Samdarra

Formation Santé mentale DIPLP - Marne

M2I Formation

Accompagner des salariés/agents/stagiaires en difficultés de santé vers une reconnaissance du handicap
Maintenir dans l'emploi des personnes risquant une inaptitude ou en situation de handicap

Aide aux Victimes et Médiation Pénale - Le Mars

Rencontres rémoises du Droit de la victime

Ministère de l'Intérieur

Réunion Régionale ISG
Vulnérabilités dans le dispositif national d'accueil - pour un meilleur repérage et une meilleure prise en charge

NEXEM

Club RH - Les nouvelles formes de management et d'organisation du travail
Mobiliser les fonds européens pour financer votre projet

PRISM

Journée PRISM

Service d'Intervention, d'Accueil et d'Orientation de la Marne - SIAO 51

Formation SI-SIAO

SYMBIOFI

Nutrition et troubles alimentaires - Les attitudes, les comportements et les outils

Université Paris Cité

Formes contemporaines de l'emprise

CONTACTEZ -NOUS



9 Avenue de Middelkerke
51200 épernay



association@club-prevention.fr



03 26 54 99 90



CLUB DE PRÉVENTION
D'ÉPERNAY

>> Le CLUB sur le web



*Ensemble, LUTTONS
contre l'EXCLUSION*

www.club-prevention.fr



